

Acte N° 2021-15

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 9 juillet 2021,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article D-719-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 11 ;
- Vu** les désignations opérées par les listes représentées au Conseil d'administration,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Désignation des représentant.es des personnels et des usager.es au sein du Comité électoral consultatif (scrutin en vue du renouvellement des membres des conseils de composantes-automne 2021)

Le Conseil d'administration prend acte de la désignation des membres représentant les personnels et les usagers au sein du Comité électoral consultatif, choisis par et parmi les listes représentées au Conseil d'administration.

Listes représentées au C.A.	Représentant.e désigné.e
AGIR	Simon GADRAS
CHANGER	Guillaume PROTIERE
SNPTES	Florence BENGRID
FERC – SUP – CGT	Enâm YOUSFI
SNASUB-FSU	Nicolas GRECO
GAELIS	Emilie DEVILLE
SOLIDAIRES	Matéo CHICHET
UNEF	Majdi CHAARANA
UNI	Killian DUPUY

Fait à Lyon, le 12 juillet 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 16 juillet 2021.
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 16 juillet 2021